



## Compte rendu de séance

### Séance du 15 mai 2024

L'an 2024, le 15 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de Lombron, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE DE LOMBRON sous la présidence de GREMILLON Alain, Maire

**Présents** : M. GREMILLON Alain, Maire, Mme TREMIER Josette, M. GODEFROY Vincent, Mme BOUZEAU Brigitte, M. MEDARD Claude, M. MENAGER Michel, Mme BARBIER Catherine, M. DELANGLE Dominique, Mme GERBAULT Aurélie, Mme GRAFFIN Ghislaine, M. LEFEUVRE Thierry, M. ROUSSELOT Pierre

**Absents ayant donné procuration** : Mme HEUZARD Emilie à Mme BOUZEAU Brigitte

**Absent** : M<sup>me</sup> BRICOU - CARTEREAU Angeline, M. BUREAU Denis, Mme FAUTRAT Jennifer, Mme LEBouc Pauline

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 17
- Présents : 12

**Date de la convocation** : 06/05/2024

**Date d'affichage** : 16/05/2024

**A été nommé(e) secrétaire** : M. ROUSSELOT Pierre

#### **Objet(s) des délibérations**

- 2024-026 Ouvertures, fermetures de poste, tableau des emplois
- 2024-027 Baux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

#### **1- Rajout à l'ordre du jour**

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour :

- Baux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire
- Tarif maison des associations

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve les modifications à l'ordre du jour.

#### **2- Approbation du compte rendu de la séance du 16 avril 2024**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le compte-rendu du 16 avril 2024

#### **3- Décision du Maire dans le cadre de ses délégations**

Le Maire informe le conseil municipal des décisions prises depuis le dernier conseil municipal :

#### Délégation n°15 : Droit de préemption

La commune n'a pas exercé son droit de préemption sur la vente du bien suivant :

RENONCIATION A L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION - DIA07216524Z0006 REÇUE EN MAIRIE LE 19/04/2024 parcelle C1045 695m<sup>2</sup> 7 rue du Petit Fourneau.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision prise

#### 4- Délibération N° DEL-24-026 : Ouvertures, fermetures de poste, tableau des emplois

La commune devant délibérer en Juillet sur les ratios d'avancement de grade suite à un arrêté établissant les lignes directrices de gestion après un avis du Comité Social Territorial le 20 juin, le Maire vous propose l'ouverture et la fermeture des postes suivant :

Date	Fermeture (GRADE ACTUEL)	Ouverture (GRADE D'AVANCEMENT)
16 mai 2024	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet
16 mai 2024	Adjoint administratif à temps complet	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet
16 mai 2024	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet
16 mai 2024	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet
16 mai 2024	Adjoint technique à 31h30	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe à 31h30
16 mai 2024	Agent spécialisé principal des écoles maternelles 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	Agent spécialisé principal des écoles maternelles 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet

Si le poste est ouvert la nomination peut être rétroactive.

Suite aux derniers détachements, il faut également :

Date	Fermeture	Ouverture
16 mai 2024	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet	Adjoint technique à temps complet
16 mai 2024		Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'ouvrir et de fermer les postes suivant les tableaux ci-dessus,
- Modifie comme suit le tableau des emplois
- Décide que les postes n'apparaissant pas dans le tableau des emplois suivant sont fermés au 16 mai 2024

**COMMUNE DE LOMBRON**

**ETAT DU PERSONNEL TERRITORIAL**

Filières et grades	Catégorie	Durée Hebdomadaire	Date du Poste Création/ Suppression	Délibération Création du Poste	Tableau au 21/11/2022	Tableau au 15/05/2024	Tableau au 16/05/2024	Effectif budgétaire au 15/05/24	Observations
<i>Filière administrative</i>					6	6	7	4	
Secrétaire de Mairie	A	35h00	01/08/1995	199604(12)	1	1	1	0	Détachement 15/01/1996
Rédacteur Principal 1ère classe	B	35h00	01/10/2014	20140411D	1	1	1	1	secrétaire général
Rédacteur Principal 1ère classe	B	35h00	16/05/2024	2024-026			1	0	Détachement 01/03/2024
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	35h00	01/01/2018	20180203D	1	1	1	0	Détachement 01/01/2020
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	35h00	16/05/2024	2024-026			1		
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	35h00	16/05/2024	2024-026	1	1			agence postale / comptabilité
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	31h00	01/09/2021	20210604D					
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	31h00	01/04/2019	20190202D	0	0	0	0	
Adjoint Administratif	C	17h30	01/09/2021	20210605D	1	1	1	1	agence postale/cooquel
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	35h00	16/05/2024	2024-026			1		
Adjoint Administratif	C	35h	16/05/2024	2024-026	1	1		1	service population / urbanisme
Adjoint Administratif	C	35h	01/09/2001	20010605D					
<i>Filière Animation</i>					2	4	4	4	
<b>Semaine Scolaire</b>									
Adjoint d'Animation	C	6h00 (8h00 SS)	31/08/2021	20210801D	1	1	1	1	contractuel
Adjoint d'Animation	C	6h00 (8h00 SS)	31/08/2021	20210801D	1	1	1	1	contractuel
Adjoint d'Animation	C	4h45 (6h00 SS)	31/08/2021	20210802D	0	1	1	1	contractuel
Adjoint d'Animation	C	4h45 (6h00 SS)	31/08/2021	20210802D	0	1	1	1	contractuel
<i>Filière Technique</i>					11	11	11	10	
Agent de maîtrise principal	C	35h00	01/01/2018	20180203D	1	1	1	1	batiments
Adjoint technique Principal de 1ère classe	C	35h00	01/04/2019	20190202D	1	1	1	1	Détachement 20/11/2023
Adjoint technique Principal de 1ère classe	C	35h00	01/07/2020	20200612D	1	1	1	1	coûtière
Adjoint technique Principal de 1ère classe	C	35h00	01/12/2020	20200612D	1	1	1	1	bibliothèque / périscolaire
Adjoint technique	C	35h00	16/05/2024	2024-026			1		
Adjoint technique Principal de 1ère classe	C	35h00	16/05/2024	2024-026	1	1			retraite 01/01/2023
Adjoint technique Principal de 1ère classe	C	35h00	01/01/2018	20180203D					
Adjoint technique Principal de 1ère classe	C	35h00	16/05/2024	2024-026			1		
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	35h00	16/05/2024	2024-026	1	1			entretien batiments
Adjoint technique Principal de 1ère classe	C	35h00	01/04/2016	20160102D					
Adjoint technique Principal de 1ère classe	C	35h00	16/05/2024	2024-026			1		
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	35h00	16/05/2024	2024-026	1	1			entretien batiments
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	35h00	01/04/2016	20160102D					
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	35h00	01/01/2021	20210202D	1	1	1	1	voierie
Adjoint technique	C	35h00	21/11/2022	20221101D	1	1	1	1	aide cuisine
Adjoint technique	C	35h00	28/05/1997	19970501D	1	1	1	1	espaces verts
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	31h30	16/05/2024	2024-026			1		
Adjoint technique	C	31h30	16/05/2024	2024-026	1	1		1	entretien batiments
Adjoint technique	C	31h30	01/09/2014	20140705D					
<i>Filière Médico Sociale</i>					2	2	2	2	
ATSEM principal de 1ère classe	C	35h00	01/07/2018	20180401D	1	1	1	1	Assem
ATSEM principal de 1ère classe	C	35h00	16/05/2024	2024-026			1		
ATSEM principal de 2ème classe	C	35h00	16/05/2024	2024-026	1	1		1	Assem
ATSEM principal de 2ème classe	C	35h00	01/09/2018	20180402D					
Nombre de postes					21	23	24	20	dont 4 postes en détachement

**5- Délibération N° DEL-24-027 :\_Baux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire**

Arrivée de M. DELANGLE Dominique

Suite aux travaux des coûts de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP), Monsieur le Maire propose de :

- Résilier les anciens baux
- Signer les nouveaux baux pour une durée de 6 ans
- Assumer les frais d'acte, 2 000,00 € TTC pour l'ensemble des baux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité :

- la résiliation des baux,
- la signature des nouveaux baux pour une durée de 6 ans
- d'assumer les frais d'acte, 2 000,00 € TTC pour l'ensemble des baux,
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager la dépense correspondante et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce dossier.

**6- Tarif Maison des Associations**

Monsieur le Maire expose :

La société SATIM nous demande l'utilisation d'une salle sans matériel pour proposer une séance par semaine de renforcement musculaire/étirement/cardio, animée par un coach enseignant en Activité Physique Adaptée certifié. Cette demande fait suite à celle des médecins, Dr Ravé et Dr Trouillet d'un besoin de cours d'activité physique pour leurs patients.

Les séances étant payante, la salle ne peut être mis à disposition gratuitement.

Suite aux échanges, et aux manques de certains renseignements, la décision est reportée au prochain conseil.

## 7- Informations diverses

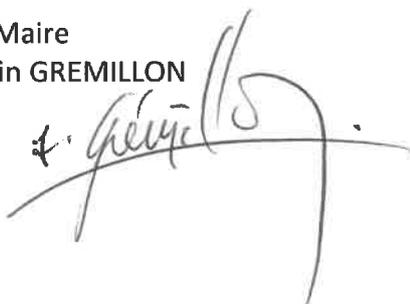
- Accueil des nouveaux habitants, 25 mai salle Simone VEIL
- Journée citoyenne, 8 juin
  - o Taille haie salle Simone Veil
  - o Balisage Chemins de randonnée
  - o Terrain de foot : nettoyage main courante et abris
  - o Couverture bac à sable école
  - o Nettoyage panneaux de signalisation
  - o Nettoyage terrain beach soccer
- Elections européennes, 9 juin bureaux de vote
- Licence IV, pour une gestion directe la commune doit désigner un représentant responsable. Celui-ci ne peut ni être le maire ni un conseiller municipal, ni un fonctionnaire. Une demande a été faite à la préfecture pour des précisions.
- Le plan d'épandage des boues de la station est accepté
- ADEM, Ag reportée faute de quorum au 5 juin
- Pays de Mans : présentation saison touristique
- Aménagement Paysagé début des plantations
- Ecole : plus d'enfants à la rentrée (184 -> 197) sans ouverture de classe
- Site internet, refonte : orientation vers l'Hébergement web pro à 7,91 € TTC/mois
  - o 1 nom de domaine
  - o 250 Go d'espace disque
  - o 100 adresses e-mail
  - o CMS en 1-clic
  - o Accès SSH illimité

Rappel des dates des prochains conseils municipaux à 20h00

**10 juin**, 9 juillet, 10 septembre, 15 octobre, 12 novembre et 10 décembre

Séance levée à : 22h00

Le Maire  
Alain GREMILLON



En Mairie, le 16/05/2024  
Le secrétaire de séance  
Pierre ROUSSELOT

